



Synthèse des reliquats azotés moyens mesurés sur le département de l'Aisne en sortie hiver 2026

Attention, ces valeurs sont des moyennes indicatives. Des écarts importants peuvent être observés entre les parcelles.

SOLS PROFONDS*

(sols non calcaires à texture de surface limoneuse, sols non calcaires à texture de surface argileuse)

culture en place	précédent	nombre parcelles	reliquat d'azote minéral (kg N/ha)				mini	maxi	écart-type
			0-30 cm	30-60 cm	60-90 cm	TOTAL			
blé	betterave	192	17	14	13	44	15	117	18
	paille enlevée	13	19	19	25	63	45	105	18
	paille enfouie	17	17	17	25	59	23	80	14
	colza	106	20	13	17	50	19	126	21
	pois de conserve	5	16	23	39	78	51	127	31
	haricots de conserve	6	18	30	36	84	34	138	37
	pois protéagineux et féveroles	9	17	22	25	64	29	122	35
	pomme de terre consommation & transformation	73	18	31	45	94	20	234	44
	oignon	7	18	34	38	90	22	143	39
	lin fibre	44	19	21	35	75	30	145	28
	maïs grain	20	16	19	20	55	21	109	28
	maïs fourrage	30	20	18	26	64	35	115	22
escourgeon	paille enlevée	11	17	10	14	41	24	63	15
	paille enfouie	13	18	13	18	49	25	92	19
colza	paille enlevée	11	18	6	4	28	15	69	16
	paille enlevée + apport organique	20	16	6	4	26	10	79	15
	paille enfouie	10	15	6	5	26	10	40	10
	paille enfouie + apport organique	14	13	6	4	23	10	51	11
culture de printemps	betterave	24	15	18	9	42	24	77	16
	paille enlevée (sol nu)	7	18	15	18	51	34	80	15
	paille enlevée + CI	87	24	23	14	61	17	163	28
	paille enlevée + fumier bovins + CI	53	29	24	15	68	34	135	22
	paille enlevée + type I + CI	73	29	24	14	67	30	135	22
	paille enlevée + type II + CI	47	28	26	17	71	32	122	24
	paille enfouie (sol nu)	12	17	18	16	51	27	84	20
	paille enfouie + CI	217	20	21	13	54	18	152	22
	paille enfouie + vinasses été-automne + CI	50	23	25	15	63	26	166	28
	paille enfouie + écumes + CI	30	20	21	12	53	21	115	20
	paille enfouie + fientes + CI	12	17	27	17	61	34	111	22
	paille enfouie + compost de fientes ou humocal + CI	58	24	22	11	57	27	119	20
	paille enfouie + compost déchets verts + CI	5	19	20	10	49	39	58	8
	paille enfouie + type I + CI	89	21	23	13	57	21	137	22
	paille enfouie + type II + CI	140	23	27	15	65	23	190	30
	maïs grain sans apport organique d'été automne	20	16	23	24	63	31	100	20
	maïs fourrage sans apport organique d'été automne	5	20	28	31	79	41	111	29

* statistiques établies à partir des types de sol suivant : limon moyen profond (LMP), limon moyen sableux (LMS), limon argileux profond (LAP), limon argilo sableux (LAS)

type I = produits organiques à minéralisation d'azote très lente à lente et contenant une quantité faible à limitée d'azote minéral : fumiers de ruminants, porcins, équins, produits normalisés et autres produits organiques à C/N > 8, Nmin/Ntot > 40% et ISMO > 50%

type II = produits organiques à minéralisation d'azote rapide ou contenant une quantité importante d'azote minéral : effluents de volailles, lisiers, eaux résiduaires, digestats bruts, produits normalisés et autres produits organiques à C/N ≤ 8, Nmin/Ntot ≤ 40%, ISMO ≤ 50%

Synthèse réalisée par la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche avec le financement du Conseil Départemental de l'Aisne





Synthèse des reliquats azotés moyens mesurés sur le département de l'Aisne en sortie hiver 2026

Attention, ces valeurs sont des moyennes indicatives. Des écarts importants peuvent être observés entre les parcelles.

CRANETTES ET CRAIES DE PICARDIE*

(Sols calcaires : cranettes sèches, argilo-calcaires, sols calcaires de Champagne, limons calcaires)

culture en place	précédent	nombre parcelles	reliquat d'azote minéral (kg N/ha)				TOTAL	mini	maxi	écart-type
			0-30 cm	30-60 cm	60-90 cm					
blé	betterave	32	24	23	13	60	29	119	21	
	paille enfouie ou enlevée	6	28	24	34	86	30	140	37	
	colza	19	23	23	26	72	21	128	27	
Escourgeon	paille enfouie ou enlevée	11	26	21	32	79	16	129	32	
colza	paille enfouie ou enlevée avec apport org.	7	21	8	14	43	23	73	17	
	paille enfouie ou enlevée sans apport org.	5	19	9	13	41	23	73	19	
culture de printemps	paille enlevée + CI	14	32	23	20	75	43	121	26	
	paille enlevée + fumier bovins + CI	6	30	29	21	80	33	130	32	
	paille enlevée + type I + CI	11	30	28	26	84	33	130	27	
	paille enfouie + CI	41	24	21	15	60	24	143	25	
	paille enfouie + vinasses été + CI	15	24	22	21	67	38	123	27	
	paille enfouie + type I + CI	12	30	27	21	78	35	129	32	
	paille enfouie + type II + CI	32	26	24	20	70	38	128	26	

* statistiques établies à partir des types de sol suivant : cranette (CRA), craie de Champagne (RGR), limon calcaire coloré (LCA), limon sur cranette (CR6, CR9)

SOLS FILTRANTS*

(Sols non calcaires à texture de surface sableuse et sables calcaires)

culture en place	précédent	nombre parcelles	reliquat d'azote minéral (kg N/ha)				TOTAL	mini	maxi	écart-type
			0-30 cm	30-60 cm	60-90 cm					
blé	betteraves	18	18	16	12	46	24	69	12	
	pomme de terre consommation	5	13	21	47	81	49	121	31	
	colza	6	16	11	20	47	26	80	19	
Escourgeon	paille enfouie ou enlevée	7	16	13	20	49	21	73	18	
colza	paille enfouie ou enlevée avec ou sans apport org.	9	14	8	7	29	9	43	10	
culture de printemps	paille enfouie ou enlevée + CI	42	24	21	17	62	29	131	26	
	paille enfouie ou enlevée + apport org + CI	19	27	22	16	65	31	137	33	

* statistiques établies à partir des types de sol suivant : sable profond (SP), sable limoneux profond (SLP), sable calcaire (SC), sol sableux surgrève (MSG), sol sableux sur calcaire dur (MSK)

type I = produits organiques à minéralisation d'azote très lente à lente et contenant une quantité faible à limitée d'azote minéral : fumiers de ruminants, porcins, équins, produits normalisés et autres produits organiques à C/N > 8, Nmin/Ntot > 40% et ISMO > 50%

type II = produits organiques à minéralisation d'azote rapide ou contenant une quantité importante d'azote minéral : effluents de volailles, lisiers, eaux résiduaires, digestats bruts, produits normalisés et autres produits organiques à C/N ≤ 8, Nmin/Ntot ≤ 40%, ISMO ≤ 50%

Synthèse réalisée par la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche avec le financement du Conseil Départemental de l'Aisne





Synthèse des reliquats azotés moyens mesurés sur le département de l'Aisne en sortie hiver 2026

NOTICE D'UTILISATION

La synthèse des reliquats azotés moyens est utilisable afin de réaliser son plan de fumure prévisionnel azoté conformément à l'arrêté du 22 juillet 2025 pour les parcelles sur lesquelles aucune analyse n'a été réalisée.

Profondeur du reliquat utilisable

Le bilan prévisionnel doit être calculé sur la profondeur d'enracinement de la culture.

Conformément à l'arrêté du 22/07/2025, pour les céréales à paille, betterave, endive, colza, lin, maïs, sorgho, tournesol et CIE d'hiver le reliquat doit être pris en compte au minimum sur 90 cm. Pour les grosses carottes, salsifis et le tabac, sur 60 cm. Pour les pommes de terre et autres légumes, sur 45 cm. Pour les jeunes carottes, brocolis, épinards, haricots et flageolets, sur 30 cm.

En cas d'obstacle à l'enracinement, la profondeur sur laquelle le calcul du bilan est réalisé doit être adaptée.

Attention, le stock d'azote restant dans le sol après la récolte doit lui aussi être adapté à la profondeur exploitable par les racines.

La synthèse présente les reliquats moyens mesurés pour les horizons 0-30 cm, 30-60 cm et 60-90 cm. Dans le cas où le calcul du bilan est réalisé sur une profondeur inférieure à 90 cm, faire le cumul d'azote minéral sur la profondeur requise.

Céréales récoltées immatures au printemps (CIE d'hiver)

RSH de la CIE d'hiver = 70% * RSH du blé pris dans les mêmes conditions culturales

SITUATIONS ORPHELINES

(A utiliser uniquement en l'absence de moyenne pour la situation considérée)

		reliquat d'azote minéral (kg N/ha) sur 90 cm		
		SOLS PROFONDS	CRANETTES ET CRAIES	SOLS FILTRANTS
Céréales d'automne	Précédents riches* ou si apport organique d'automne	70	80	65
	Autres situations	50	65	40
Cultures de printemps - Toutes situations		60	70	65

*précédent riche = légumineuses, légumes, pomme de terre, colza, prairie...

En cas d'obstacle à l'enracinement à moins de 90 cm de profondeur, le reliquat à prendre en compte est à adapter à la profondeur exploitable par les racines en considérant une répartition homogène de l'azote dans le profil.

Exemple : blé de maïs grain en sol de craie. En l'absence de valeur moyenne en 2026 pour cette situation, il faut utiliser la valeur par défaut "Céréales d'automne - Autres situations" en sol de craie, soit 65 kgN/ha.

Si la parcelle en question présente une profondeur exploitable par les racines limitée à 60 cm, la valeur de reliquat à utiliser est de : $2/3 * 65 \text{ kgN/ha} = 43 \text{ kgN/ha}$

Ces valeurs par défaut ont été établies afin d'apporter une solution pour calculer son plan de fumure prévisionnel pour les situations non référencées dans les différents tableaux. Néanmoins, **rien ne remplace l'analyse qui reste la méthode la plus fiable pour estimer le stock d'azote minéral disponible pour la culture sur la parcelle.**

Synthèse réalisée par la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche avec le financement du Conseil Départemental de l'Aisne

